

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de NewB

NewB – Société coopérative européenne à responsabilité limitée
Rue Botanique 75 1210 Saint-Josse-ten-Noode
RPM Bruxelles 0836.324.003 – TVA BE 836.324.003

Lieu : Salle de la Tricoterie, Saint-Gilles

Date : Samedi 9 novembre 2024

Heure : 14h00 à 17h30

1. Mot d'accueil et introduction du Président

Le Président ouvre l'Assemblée Générale et souhaite la bienvenue à tous les participants.

2. Présentation du rapport de gestion et du rapport du commissaire

Le rapport de gestion et le rapport du commissaire sont présentés à l'assemblée.

3. Présentation du rapport du Comité Sociétal

Le rapport du Comité Sociétal est présenté.

4. Session de Questions & Réponses (Q&A)

Une session de questions et réponses est ouverte aux participants.

5. Approbation des comptes annuels

L'Assemblée Générale est appelée à voter sur l'approbation des comptes annuels pour l'exercice entre le 1er juin 2023 et le 31 mai 2024.

- **Collège A** : 9 pour, 0 contre, 2 abstentions (100% des votes pour)
- **Collège B** : 1361 pour, 41 contre, 279 abstentions (97,08% des votes pour)
- **Collège C** : 6 pour, 0 contre, 0 abstentions (100% des votes pour)

Les comptes annuels sont approuvés avec un total du bilan qui s'élève à 5.448.115 € et une perte de l'exercice qui s'élève à 836.411 €.

6. Perspectives de NewB

Les perspectives futures de NewB sont présentées et discutées.

7. Décharge des administrateurs et administratrices

L'Assemblée Générale vote sur la décharge des administrateurs et administratrices pour l'exercice entre le 1er juin 2023 et le 31 mai 2024.

- **Collège A** : 10 pour, 0 contre, 1 abstention (100% des votes pour)
- **Collège B** : 1373 pour, 84 contre, 224 abstentions (94,23% des votes pour)
- **Collège C** : 6 pour, 0 contre, 0 abstentions (100% des votes pour)

La décharge est accordée.

8. Décharge du commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale vote sur la décharge du commissaire aux comptes pour l'exercice entre le 1er juin 2023 et le 31 mai 2024.

- **Collège A** : 10 pour, 0 contre, 1 abstention (100% des votes pour)
- **Collège B** : 1389 pour, 64 contre, 228 abstentions (95,60% des votes pour)
- **Collège C** : 6 pour, 0 contre, 0 abstentions (100% des votes pour)

La décharge est accordée.

9. Décharge du Comité Sociétal

L'Assemblée Générale vote sur la décharge du Comité Sociétal pour l'exercice entre le 1er juin 2023 et le 31 mai 2024.

- **Collège A** : 11 pour, 0 contre, 0 abstentions (100% des votes pour)
- **Collège B** : 1399 pour, 70 contre, 212 abstentions (95,23% des votes pour)
- **Collège C** : 6 pour, 0 contre, 0 abstentions (100% des votes pour)

La décharge est accordée.

10. Nomination de nouveaux membres du Comité Sociétal

L'Assemblée Générale procède à la nomination de nouveaux membres du Comité Sociétal.

- **Nomination de Jan Rombaut :**
 - **Collège A** : 9 pour, 0 contre, 2 abstentions (100% des votes pour)
 - **Collège B** : 1364 pour, 70 contre, 247 abstentions (95,12% des votes pour)
 - **Collège C** : 6 pour, 0 contre, 0 abstentions (100% des votes pour)
- **Nomination de Hugo Sepulveda :**
 - **Collège A** : 10 pour, 0 contre, 1 abstention (100% des votes pour)

- **Collège B** : 1363 pour, 68 contre, 250 abstentions (95,25% des votes pour)
- **Collège C** : 6 pour, 0 contre, 0 abstentions (100% des votes pour)

Jan Rombaut et Hugo Sepulveda sont nommés membres du Comité Sociétal pour un mandat de 3 ans.

11. Session de Questions & Réponses (Q&A)

Une session de questions et réponses est ouverte aux participants.

12. Résultats des votes

Les résultats des votes sont annoncés et validés.

13. Conclusion

L'Assemblée Générale s'est déroulée conformément à l'ordre du jour prévu. Les résolutions ont été adoptées avec une forte majorité. Les nouveaux membres du Comité Sociétal ont été nommés et les décharges ont été accordées.

L'assemblée générale terminée à 17h30.